

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22.

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cœur et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 21 Août 1888

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Louis, après avoir passé deux semaines à Maria-Halden, auprès de S. A. R. la Princesse Marie de Bade, Duchesse d'Hamilton, sa grand'mère, a quitté cette résidence le 14 de ce mois, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, pour se rendre à Christiania en passant par Francfort-sur-le-Mein, Hambourg et Gothembourg.

Le Prince visitera la Norvège, puis la Suède, et se trouvera dans le courant de septembre à Hunneberg, afin d'assister aux chasses auxquelles S. M. le Roi Oscar II l'a invité.

S. A. I. la Princesse Impériale Régente du Brésil a conféré à S. A. S. le Prince Héritaire la Grand' Croix de l'Ordre de la Rose.

Le Maire de la Ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, a l'honneur d'informer les habitants que l'Administration a été saisie d'une demande tendant à transporter à l'anse de Larvotto la décharge des gravats, située actuellement sur le quai du boulevard des Bas-Moulins.

Ce projet est soumis à une enquête de *commodo et incommodo* pendant un délai de dix jours, à dater de demain 22 août.

Les personnes qui auraient des observations à présenter pour ou contre cette demande pourraient faire la réclamation verbale ou écrite à M. Otto, adjoint au Maire, au bureau du Commissariat de police, à Monte Carlo.

Passé ce délai, les réclamations seront considérées comme non avenues.

La fête de l'Assomption a été célébrée dans la Principauté avec magnificence.

À la Cathédrale, ainsi que nous l'avions annoncé, la maîtrise a exécuté la messe de Gounod. M. Aspluga a fort bien dit, à l'offertoire, l'*Ave Maria* de M. Gaston Vuidet; aux vêpres, M. Toubas a fait entendre l'*O Salutaris* de Lefebure, et M. Aspluga a chanté le *Tantum ergo* de M. Vuidet. La procession de la T. S. Vierge a eu lieu ensuite dans les rues de notre antique et chrétienne cité.

À Saint-Charles, la congrégation des filles de Marie, nouvellement instituée dans cette paroisse, a célébré le même jour sa fête patronale par une

communio générale très édifiante à la première messe.

La maîtrise, renforcée de jeunes et volontaires exécutants, a chanté, sous l'habile direction de M. Rosticher, organiste et maître de chapelle, une messe de M. Labat de Sérène.

L'après-midi a eu lieu, pour la première fois, la procession; les filles de Marie, dont on ne saurait trop louer la bonne tenue, y ont inauguré une fort belle statue de la Vierge. Cette solennité avait attiré beaucoup de monde à Saint-Charles.

Avant-hier, à l'issue des vêpres, la procession traditionnelle de Saint-Roch, s'est effectuée dans les rues de la ville, au milieu d'un grand concours de fidèles.

On nous prie d'annoncer que le tirage de la tombola au profit des œuvres de bienfaisance de la Principauté, organisée par la Société des bals champêtres de la Saint-Roman, aura lieu, dimanche 2 septembre, dans l'enceinte des bals sur la promenade Sainte-Barbe.

Les dons seront reçus avec reconnaissance rue des Briques, n° 3, où sont exposés les lots de la tombola.

Les concerts du soir sont, par les belles soirées qui distinguent notre littoral, très fréquentés. Dimanche, il y avait foule sur la terrasse du Casino au concert de 8 heures 1/2.

Entre autres morceaux du programme, signalons la fantaisie sur *Rigoletto* où MM. Asé, Caubère et Duclaud, solistes, ont su se faire applaudir; l'ouverture du *Pré au Clercs* et le *Fremersberg*, grande composition devenue populaire. Pendant cette dernière scène instrumentale, on a fort remarqué les effets nouveaux de l'orage (3^e partie) très bien simulé par les éclairs illuminant la terrasse à l'Est et à l'Ouest, les grondements du tonnerre et les flammes de Bengale remplissant de clartés variées, au *Te Deum*; les alentours du splendide monument édifié par Garnier.

Le *Petit Niçois* dit que la Compagnie P.-L.-M. pense établir, au commencement de l'été prochain, des trains-tramways entre Menton et Saint-Raphaël.

Ces trains s'arrêteraient non seulement à toutes les gares, mais encore à tous les passages à niveau un peu importants.

Il serait fait deux voyages par jour.

Les voitures de ces trains seraient semblables

aux tramways-omnibus qui circulent, en été, dans la plupart des grandes villes.

Nous enregistrons cette nouvelle purement et simplement, n'ayant encore eu aucun renseignement qui nous permette de la confirmer.

On lit dans le *Soleil* du 12 août :

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Séance du samedi 11 août 1888

M. Gustave Saige, conservateur des archives du palais de Monaco, lit un mémoire ayant pour titre : *Les archives de Monaco et leur intérêt pour l'histoire de France*. L'organisation de ces archives est toute récente. Elle date de six années à peine; elle a été provoquée par la décision que S. A. S. le prince Charles III a prise de réunir dans un seul dépôt les papiers disséminés dans ses différentes résidences. Jusqu'en 1881, à part un fonds assez restreint de pièces choisies comme ayant un caractère particulièrement important pour les prérogatives et les intérêts de la maison souveraine, aucun ordre, aucun classement n'avait été donné aux documents qui s'étaient accumulés par la fusion dans la famille princière, de plusieurs autres familles qui ont joué un grand rôle en France depuis trois siècles et dont le prince Charles III est maintenant l'héritier et le représentant.

Parmi les documents essentiellement français de cette importante collection, M. Saige signale : le Trésor des chartes du comté de Rethel, du XII^e au XVI^e siècles; puis les importantes correspondances des membres de la maison de Maignon, depuis François I^{er} à la fin du règne de Louis XIV, les papiers d'Aumont de la fin du seizième siècle à la Révolution; et enfin l'administration des domaines donnés aux Grimaldi en vertu de leur retour à la France, notamment le duché de Valentinois.

En outre de ces différentes séries déjà fort intéressantes pour notre histoire, M. Saige appelle l'attention de l'Académie sur la correspondance politique et diplomatique des princes de Monaco, principalement dans la guerre de la succession d'Espagne, la Régence et le ministère du cardinal de Fleury.

M. Saige a été assez heureux pour pouvoir reconstituer tous ces fonds et séries presque complètement, et pour bénéficier de la libérale concession du prince Charles III, qui lui a permis de les divulguer dans leurs parties les plus importantes sur le modèle des *documents inédits français*. On se rappelle que le premier volume de cette publication a déjà été offert à l'Académie il y a quelque mois.

PAUL FAVREUIL.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Une véritable tempête s'est abattue samedi sur la Provence; à Marseille, un vent impétueux du nord-ouest n'a cessé de souffler tout le jour et a occasionné des accidents; une voiture de déménagement a été renversée et son conducteur, M. Pierre Reboul, projeté violemment sur le sol, a eu la jambe et l'épaule fracturées.

Au chemin de la Corniche, la mer montait sur les parapets, et les tramways et omnibus étaient arrosés d'eau salée. La violence du vent a causé de grands dégâts dans la campagne où les fruits sont presque tous tombés.

Toulon. — La division navale espagnole qui est attendue d'un instant à l'autre sur rade est composée

de la frégate cuirassée *Numancia*, des croiseurs de 1^{re} classe *Castilla* et de 2^e classe *Isla-de-Luzon*. Ces forces navales sont sous le commandement du contre-amiral Carranzo.

Antibes. — Samedi, on a inhumé dans le cimetière d'Antibes le corps de M. Bessat, premier président de la Cour d'appel d'Aix.

Nice. — L'observatoire du Mont-Gros, à Nice, vient de constater la septième apparition de la comète de Faye, découverte en 1843 par le savant président du bureau des longitudes.

Son dernier passage au périhélie ayant été observé le 22 janvier 1881, à 16 h. (4 h. 7 m. du soir) et la durée de sa révolution sidérale étant de 7 ans 566, elle devra donc repasser à son nouveau périhélie, c'est-à-dire l'endroit de son orbite où elle est le plus proche du soleil dans les premiers jours du mois de septembre.

On pourra l'observer vers la constellation de la Chèvre. Ses distances périhélie et aphélie étant 1,738,140 et 5,970, on voit qu'elle voyage à peu près entre Mars et Jupiter, n'atteignant pas tout à fait le premier et dépassant le dernier.

Elle sera bientôt rejointe dans la voûte céleste qui s'offre à nos yeux, par la comète de Tempel venant remplacer celle de Eneke qui va bientôt commencer à disparaître.

— La chasse a été ouverte avant-hier dans les Alpes-Maritimes. Les chasseurs se plaignent de la pénurie du gibier.

— Le préfet des Alpes-Maritimes vient de prendre un arrêté prescrivant une enquête pour cause d'utilité publique sur l'avant-projet du chemin de fer de Nice à Grasse, s'embranchant sur la ligne de Saint-André à Nice, à Manda.

Isola. — Les moissons touchent à la fin. Le produit des récoltes est une bonne moyenne pour la commune d'Isola; mais il n'est pas de même partout dans le canton.

A Saint-Etienne, les seigles, qui forment la première récolte du pays, sont très médiocres, et la récolte est au-dessous de la moyenne.

Par contre, les orges sont très beaux, et, au besoin, on fabrique le pain avec cette céréale mélangée au blé provenant de l'étranger.

Turin. — On écrit de Fenestrelle (Piémont), 12 août :

« A la suite d'un abaissement de la température, ces jours derniers, quatre soldats italiens alpins, envoyés avec d'autres sur les montagnes couvertes de neige, ont été trouvés engourdis par le froid. Ils ont été transportés à Fenestrelle où deux de ces malheureux sont morts ».

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le seul déplacement de cette année, exceptionnellement pluvieuse, a été celui de Trouville-Deauville, où les courses ont, comme toujours, été très animées.

Ce déplacement n'aura été que d'une semaine; le mauvais temps a ramené à Paris la plupart des sportsmen qui y resteront quelques jours, avant de partir pour la chasse.

Il y a eu cette semaine, à Paris, beaucoup de déjeuners et de dîners dans les hôtels aristocratiques, où le système de repas par petites tables de huit ou dix personnes se généralise.

La princesse de Sagan, la vicomtesse de Briailles, la vicomtesse de Tredern, la baronne Hottinguer, ont mis à la mode cette innovation qui permet aux invités de se réunir par groupes amis et qui facilite la conversation.

Le coup d'œil est fort gracieux; le service est plus rapide; l'ordonnement des menus est plus simple. Pourquoi, d'ailleurs, n'y aurait-il pas des petites tables au dîner comme au souper?

Paris continue à être le lieu de passage des souverains et des souveraines.

S. M. la reine de Portugal Maria Pia et l'infant Dom Alfonso, duc d'Oporto, son fils, viennent de quitter Paris pour se rendre à Strasbourg, à Francfort, à Nuremberg et à Pragues où les attend S. M. le roi Dom Luiz. Avant de partir, la reine a adressé une dépêche au Président de la République française, pour le remercier de la considération que le Gouvernement français lui avait témoignée pendant son séjour en France, ainsi qu'à S. A. R. le duc d'Oporto.

Le prince Alexandre de Battenberg est venu inco-

gnito et est descendu en touriste à l'hôtel Liverpool. Le prince, qui a trente-deux ans, a tout à fait grand air. Il voyage sous le nom de comte de Hartenan, et après un court séjour à Paris, il s'est rendu à Ostende.

S. M. la reine Nathalie de Serbie est arrivée à Versailles, où elle occupe, avec sa suite, les appartements du premier étage de l'hôtel des Réservoirs; elle compte y séjourner quelques jours.

Versailles est en ce moment le centre de fêtes officielles.

Le Président de la République a passé au Mail Henri IV la revue des vi^e et xv^e bataillons d'artillerie de forteresse. Il a assisté aux exercices à feu et a vivement félicité les officiers des deux bataillons.

Une fête de nuit a été organisée; le tir des canons a duré jusqu'à dix heures du soir, puis ont commencé les illuminations, les concerts militaires et les danses.

Cette fête très réussie avait été précédée d'un dîner de vingt-quatre couverts. Elle a été terminée par un feu d'artifice dans le parc.

La veille, une représentation avait eu lieu au théâtre de Fontainebleau, au bénéfice de l'Union des femmes de France et des pauvres.

M. Carnot avait loué deux loges, et son fils quarante places pour ses camarades de chambre.

Samedi dernier, à sept heures du matin, les huit cents élèves de l'Ecole militaire de Saint-Cyr se sont embarqués, près de Versailles, à la gare des Matelots, pour se rendre au camp de Châlons en train spécial.

Le général Tramond, avec tout le personnel de l'Ecole, a accompagné les élèves dans ce déplacement qui durera jusqu'au 30 août.

Dans le monde officiel et dans les cercles aristocratiques, on a été très heureux d'apprendre que le général américain Meredith Read, s'installait définitivement à Paris avec sa famille.

Au moment de la guerre, le général Meredith Read était consul général des Etats-Unis à Paris. Il a rendu de grands services à la France qui l'en a remercié officiellement; le Président de la République des Etats-Unis lui a adressé des éloges publics et l'a nommé ministre plénipotentiaire en Grèce, d'où il arrive.

Nous n'avons à signaler qu'un seul mariage, cette semaine. La bénédiction nuptiale a été donnée dans la chapelle des RR. PP. Passionnistes de la rue Hoche au mariage de M. le vicomte Adolphe-Marie-Auguste-Jullien de Courcelle et de M^{lle} Marie-Albertine de Bouillé.

Pendant la messe, M^{lle} Jenny Howe, Sarah Bonheur et Bertrand ont chanté des fragments de la belle *Litanie de la Vierge*, de M. le comte Charles de Courcelle, père du marié.

S. M. la reine Nathalie, cousine germaine de la mariée, avait, le matin même du mariage religieux, envoyé de Hollande à la jeune vicomtesse de Courcelle, une superbe corbeille de fleurs avec sa carte, sur laquelle la reine de Serbie avait écrit de sa main : « Avec tous ses vœux de bonheur ». On annonce pour la fin de ce mois le mariage du comte Ghislain d'Estournel avec M^{lle} Oppenheim. Le futur est le fils du marquis d'Estournel, député de la Somme, et de M^{lle} la marquise d'Estournel, dont le père, le comte Jules de Castellane, donnait de si brillantes fêtes dans son hôtel du faubourg Saint-Honoré.

Dans la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Gustave Saige a fait une très intéressante lecture sur les Archives du Palais de Monaco. Lors de sa dernière visite dans la Principauté, un académicien couronné, S. M. l'empereur du Brésil, avait vivement félicité M. Saige qui a reconstitué les archives formées de celles de plusieurs grandes familles alliées à la Maison de Monaco, parmi lesquelles nous citerons : les Maignon, les Longueville, les Mazarin, les d'Aumont.

Les archives de ces familles qui sont les plus importantes au point de vue de l'histoire de France sont celles des Maignon, qui renferment plus de quinze mille lettres politiques de François I^{er} à Louis XV. M. Saige a surtout analysé celles adres-

sées au maréchal de Maignon qui ne sont pas moins de huit mille, au nombre desquelles mille par égales parties de Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre surtout. Il a analysé également l'énorme correspondance diplomatique des princes de Monaco, Louis XIV, la Régence et Louis XV, une lettre de la mère du Régent qui est un modèle charmant de genre railleur.

Rarement l'Académie a entendu une lecture aussi capitale, sur une période aussi intéressante de l'histoire française et de l'histoire européenne. Le cadre de ces lettres ne nous permet pas d'indiquer, même brièvement, les faits nombreux que le travail de M. Saige éclaire ou rectifie.

Il nous suffira de rappeler que les mémoires de Saint-Simon ne sont guère qu'un pamphlet, et d'ajouter que M. Saige vient de démontrer qu'il existait dans la bibliothèque du palais de Monaco une contrepartie indiscutable à ces mémoires. Je ne serai pas surpris de voir, cet hiver, plusieurs historiens accourir au pays du soleil pour compulsier ces documents inédits si précieux.

Le froid fait qu'on s'occupe beaucoup de théâtre.

Le théâtre du Vaudeville vient d'annoncer par affiches que, dans les premiers jours de septembre, une troupe de comédiens américains viendra donner une série de représentations de la pièce de Shakespeare : *Taming of the shrew* (la Sauvage apprivoisée) et d'une pièce américaine intitulée : *Railroad of Love* (le Chemin de fer de l'Amour). M. Sylvestre, le nouveau directeur du théâtre de la Renaissance, vient de signer un traité avec MM. Catulle Mendès et André Messager, auteurs d'une féerie musicale qui sera représentée à la fin de l'automne ou au plus tard dans le courant de l'hiver 1888-1889. La pièce a pour titre : *Isoline*, conte de fées en cinq actes. Elle nécessitera une très brillante mise en scène et un nombreux personnel féminin.

DANGEAU.

CAUSERIE

On lisait ces jours derniers dans la *Petite Presse* :

Sur 649 pigeons que la *Fédération du Coq-d'Or*, à Bruxelles, fit lâcher le 2 juillet, à Calvi (en Corse), 19 seulement sont rentrés au logis.

Calvi est à 980 kilomètres de Bruxelles, et lâchés au bord de la mer, les pigeons doivent d'abord faire une traversée de trois heures de vol avant de planer au-dessus du continent. Rarement semblable expédition avait été tentée, et elle n'a point réussi cette fois.

On croit généralement que les pigeons désorientés se sont divisés en deux bandes, l'une a pris par Monaco, l'autre a poussé en Italie.

Le premier prix dans ce voyage désastreux a été remporté, le lendemain du lâcher, le mardi 3 juillet, à trois heures après-midi, par un pigeon de M. Haus-sène, de Verviers. Le mercredi 4 juillet, M. Luicq d'Andenne, et M. Gingels, de Saint-Josse, ont remporté respectivement le 2^e et le 3^e prix.

Le volatile qui a été constaté septième possède désormais son histoire dans les annales du colombier.

Cette pauvre bête, qui appartient à M. Delrez, de Verviers, est venue tomber épuisée dans la campagne de Waremme. Un villageois qui rentrait au logis s'en est saisi et se proposait peut-être de le faire rôtir, lorsque chemin faisant il rencontra un amateur de pigeons.

D'un coup d'œil, cet homme devine qu'il a affaire à un voyageur égaré et il propose au paysan de lui vendre sa capture. Marché conclu pour 1 franc; le colombophile découvre sur les plumes le cachet de Calvi, l'adresse du propriétaire, et il télégraphie à Verviers. M. Delrez prend l'express et vient retrouver son pigeon, mais celui-ci était tellement accablé qu'il fallut le soumettre à un entraînement complet pour lui faire reprendre par les airs la route de Verviers et gagner ainsi son prix. On juge de l'anxiété de son propriétaire.

M. Delrez eut l'excellente idée de se faire expédier la femelle du malheureux éclopé, et ces deux pigeons qui s'aimaient d'amour tendre rentrèrent doucement au logis.

L'escapé qui avait été délivré pour 1 franc a remporté un prix de 550 francs. Le malencontreux concours de Calvi se clôture dans quelques jours; 84 prix restent encore à enlever.

En dehors du but militaire et patriotique, les pigeons semblent devoir aujourd'hui être utilisés par

les particuliers, et il est fort probable que l'emploi s'en généralisera de plus en plus.

Ces messagers ailés sont appelés en effet à jouer un rôle important des maintes circonstances ordinaires de la vie. Il est tout indiqué dans le commerce et l'industrie, où ils peuvent remplacer le télégraphe et le téléphone, là où l'installation de l'un et de l'autre serait trop difficile et trop coûteuse.

Nombre d'usines, de fabriques, d'établissements de production de toute nature sont fort éloignés des grands centres, avec lesquels il ne serait possible de les relier qu'au prix de dépenses exagérées. En faisant usage de pigeons voyageurs, les propriétaires de ces établissements peuvent établir des communications rapides et économiques avec les villes importantes, y créer des comptoirs et des dépôts sans se préoccuper de la distance qui les en sépare; grâce aux messagers ailés, la transmission d'une commande à l'usine ou à la fabrique n'exigera pas plus de temps que s'ils avaient à leur disposition le télégraphe ou le téléphone.

Nous relevons dans une feuille horticole allemande un exemple instructif de l'emploi que l'on peut faire, dans l'industrie, des pigeons voyageurs.

Un jardinier bien connu de Hietzing, M. Hoibrenk, dont l'établissement est situé à une assez grande distance de Vienne, où il a établi un dépôt de fleurs, se tient en communication constante avec ce dépôt, à l'aide de pigeons. Chaque matin, un de ses ouvriers porte de Hietzing à la ville un panier de ces volatiles. Dès qu'il arrive une commande, un des messagers est lâché et, dans l'espace de quelques minutes, ladite commande est parvenue à destination. L'arrivée des pigeons au colombier est signalée par une sonnerie électrique.

Cette façon de communiquer à longue distance est presque aussi rapide que le téléphone, et beaucoup plus simple et plus commode que le télégraphe.

On le voit, le sport colombophile est susceptible d'applications très diverses, et il est appelé à rendre de précieux services à l'industrie.

FAITS DIVERS

LE SULTAN ET LES SŒURS DE CHARITÉ

On écrit de Constantinople qu'un musulman de la classe inférieure avait été condamné à mort pour un délit peu grave. Ce malheureux était père de huit enfants.

Dès que les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul eurent appris cette condamnation, elles se rendirent au Palais, où elles demandèrent une audience au Sultan. Celui-ci, averti de leur présence, ordonna de les faire entrer.

Abdul-Hamid est un homme d'un esprit élevé. Il écouta avec affabilité la requête des religieuses, et leur dit :

« Puis-je refuser quelque chose au zèle généreux qui met dans le cœur de telles pensées? Veuillez suivre cet officier, il va vous conduire à la prison, où vous aurez la joie de délivrer vous-même votre protégé. »

Et, comme les sœurs de charité se retiraient attendries, le Sultan ajouta :

« N'oubliez pas le chemin de ce palais. Chaque fois que vous aurez quelque grâce à me demander, les portes vous en seront ouvertes, à vous, les anges de miséricorde. »

Les journaux se sont entretenus en leur temps des cas nombreux d'empoisonnement saturnin qui ont été constatés dans plusieurs communes de la Haute-Vienne et qui avaient été provoqués par des farines dans lesquelles les experts ont constaté la présence de plomb.

Dans une autre commune des environs de Limoges, au Vigen, une famille d'ouvriers a failli être empoisonnée par du vin mélangé de produits toxiques.

Une troisième affaire de falsification vient de se produire à Limoges même. Il y a quelque temps, un marchand de vins de cette ville recevait du Midi deux vins de Grenache. Il voulut les mélanger et fut très surpris de les voir aussitôt se troubler d'une façon inquiétante.

M. Besnard du Temple, professeur de chimie à l'École de médecine, analysa ces vins et trouva dans l'un d'eux une quantité effrayante de chlorure de baryum. Il engagea le négociant à signaler le fait au parquet, mais ce commerçant refusa, pour des raisons particulières, de porter plainte.

La présence du chlorure de baryum dans le vin analysé par M. Besnard du Temple s'explique par ce fait que depuis quelque temps certains fraudeurs avaient pris l'habitude de « déplâtrer le vin » au moyen de ce produit chimique.

Le plâtrage des vins est-il ou non nuisible à la santé publique? C'est une question controversée: Pour les uns, tels que Chancel, Bechamp, Bérard et Cauvy, Bussy et Buignet, etc., le plâtrage des vins ne semble avoir aucun inconvénient pour la santé. Pour les autres: Payen, Chevalier, Barral, Michel Lévy, Poggiale, les vins

plâtrés doivent être considérés comme insalubres et rejetés définitivement, surtout s'ils tiennent au delà de 2 à 3 grammes de sulfate de potasse par litre.

Mais si l'opinion des chimistes et des hygiénistes varie sur le plâtrage des vins, ils sont unanimes, au contraire, à condamner le déplâtrage, une nouvelle pratique inaugurée depuis peu par les fraudeurs, comme étant essentiellement dangereuse.

Les fraudeurs trouvent dans cette pratique un avantage facile à comprendre :

Les vins du Midi, presque toujours plâtrés, sont souvent, surtout depuis les progrès du phylloxera, mélangés en fraude aux vins du Bordelais, de la Bourgogne, etc., régions où l'on ne plâtre point, et sont vendus, ensuite, comme vins authentiques de ces régions.

La preuve de cette fraude étant facile à faire dans la plupart des cas, les fraudeurs ont imaginé depuis fort peu de temps, nous le répétons, de déplâtrer les vins destinés à ces coupages.

Ils y arrivent, soit en ajoutant à ces vins du chlorure de baryum en quantité suffisante, soit en les agitant avec un excès de carbonate de baryte en poudre. Mais cette opération est condamnable au premier chef; car le moindre excès des sels de baryte restant dissous est très préjudiciable à la santé, et ces sels sont vénéneux à la dose de quelques milligrammes.

Le vin soumis à l'analyse de M. Besnard du Temple avait donc été déplâtré, et c'est à une circonstance tout à fait fortuite que beaucoup de personnes ont dû de n'être pas empoisonnées.

S. S. Léon XIII vient d'instituer, en mémoire du Jubilé, une décoration sous forme de médaille octogonale, portant une croix avec des fleurs de lis entre les bras de la croix.

La médaille portera d'un côté l'effigie du Souverain Pontife et au revers les armes de Léon XIII.

La médaille sera attachée à un ruban de soie rouge bordé de blanc et de jaune; elle sera décernée aux promoteurs et promotrices des manifestations jubilaires.

Au congrès tenu à Naples, en mars dernier, par la Société italienne de chirurgie, le docteur Neri (de Rome) rendait compte de son examen de la couche de microbes qui existent dans les salles d'hôpital. Il a constaté leur apparition à la hauteur seulement de la couchette du malade, et leur augmentation progressive jusqu'à la hauteur de 1^m 50 environ; et il en conclut logiquement que la ventilation devrait être assurée, non pas seulement de haut en bas, comme le réalisent habituellement les fenêtres des salles, mais encore et surtout de bas en haut par des courants inférieurs.

A la Société de biologie, M. le docteur Nepveu, chef du laboratoire de l'hôpital de la Pitié, rendait compte, il y a une dizaine d'années, que le lavage d'un mur, resté intact dans une salle de chirurgie depuis deux ans, avait donné un liquide noirâtre, dans lequel le microscope révélait la présence de nombreux micrococci, de microbactéries, cellules épithéliales, globules de pus, etc., éléments constitutifs de ce qu'on appelle « poison nosocomial », germes de ces foyers d'infection dont les salles hospitalières, les chambres restées longtemps closes et les alcôves des malades, si difficiles à ventiler, fournissent des exemples si communs.

D'autre part, M. Marié-Davy, examinant au microscope une poussière noire récoltée sur les planchers de la caserne du Prince-Eugène, y avait reconnu une multitude d'animalcules, vibrions, bactériens et monades, et quelques algues. N'hésitant pas à rattacher à l'influence de ces poussières organiques l'origine d'une épidémie qui avait nécessité l'abandon momentané de cette caserne, il proposait, pour le maintien hygiénique de cet établissement, les prescriptions suivantes: substituer, dans le blanchiment des murs, le lait de chaux au blanc d'Espagne, lié par la colle forte; laver les parquets au moins une fois par mois, au savon noir et à la brosse.

En Algérie, ne sommes-nous pas témoins des bons effets de cette pratique, quand nous voyons les Israélites passer au lait de chaux, chaque semaine et surtout aux époques des grandes fêtes, les parquets de chaque pièce de leurs demeures et surtout aussi les murs de leurs habitations? N'est-ce pas à cette bonne tenue des locaux domiciliaires, à cette saine pratique d'hygiène qu'ils doivent en partie l'immunité dans les épidémies?

(Gazette de Médecine de l'Algérie.)

VARIÉTÉS

Hygiène de la nuit — Le lit

Chacun connaît le rôle joué par le soleil sur les êtres animés. De même que les plantes vertes mises

dans une cave s'étiolent et blanchissent, ainsi les sujets qui vivent la nuit voient peu à peu leurs téguments se décolorer, leur sang s'appauvrir: car l'action de la lumière sur la constitution de notre chair coulante et sur le maintien de la chaleur animale est l'une de ces actions vitales auxquelles il est impossible de se soustraire sans dangers: « La fleur humaine est celle qui a le plus soif de soleil », a dit le poète allemand. C'est même à cette muette attraction de tout corps vivant vers la lumière que dans la *Revue d'astronomie*, Camille Flammarion attribue ce fait bien connu, mais bizarre, du développement vers l'ouest de toutes les grandes cités.

Si le jour, dans nos climats, doit être réservé tout entier à la vie active, l'hygiène nous conseille de ne point faire de la nuit le jour. La nuit invite, par son silence relatif, au repos et au calme. Mais il faut convenir aussi que l'obscurité silencieuse et la solitude pensive exaltent, à ce moment, les instincts, au détriment des facultés, plus nobles, de l'intelligence.

Ce n'est point parce qu'il fait nuit, que nous devons nous maintenir dans une atmosphère impure, surchauffée, trop lumineuse. Remarquons que dans les grandes villes, et surtout en cette saison, l'air de la nuit est plus sain et plus pur que celui du jour: l'abaissement thermique y condense le principe oxygéné vital, qui n'est plus vicié par les résidus microbiens de combustions exagérées. Toutefois, si l'usage du noctambulisme est bon, son abus est fort dangereux. La radiation atmosphérique rend l'air de la nuit humide et froid: le système nerveux s'en offense à la longue, et la santé générale se trouble. A la campagne, l'air du soir est encore plus nuisible: le brouillard nocturne, lorsqu'il est chargé d'effluves maremmatiques, devient un véritable poison. Les personnes qui sortent la nuit sont ainsi exposées à contracter des fièvres intermittentes; le refroidissement joue, du reste, un rôle indéniable dans les maladies, même nettement infectieuses.

C'est ici le moment de nous occuper du lit, ce vêtement du malade et de l'homme endormi.

La science a déjà signalé les dangers du lit de plumes et désigné les soins à donner aux matelas. Le traversin et l'oreiller doivent être en crin, et placés dans une situation peu élevée, sauf lorsque le sujet respire mal. Si les enfants, au lit, ont besoin de beaucoup de chaleur, les adultes bien portants feront bien de rejeter l'édredon et les couvertures trop chaudes ou trop peu perméables: on conseille ordinairement, les couvertures en laine très légère, qui laissent évaporer les produits de la perspiration cutanée, tout en maintenant à la peau une chaleur uniforme et douce.

Les draps de coton sont faits pour ceux dont la peau fonctionne mal; ceux en toile de lin sont seuls supportables pour les sujets irritables et sensibles. Il est bon généralement de posséder dans son armoire les deux tissus et de réserver le coton pour la saison humide et froide. La chemise de nuit, fréquemment changée, sera en toile fine et pourvue d'un col et de manches très larges, afin de ne mettre aucune entrave à la circulation du sang, de ne point provoquer les congestions; de favoriser, en un mot, l'équilibre des fonctions du cœur, du cerveau et de l'estomac. Pour la même raison, l'hygiène rejette les serre-têtes et bonnets de coton.

Avant tout, l'individu soucieux de sa santé doit fuir comme la peste l'air stagnant et corrompu, et en conséquence, supprimer inexorablement les alcôves et les rideaux. Il choisira, pour chambre à coucher, la pièce la plus saine, la plus spacieuse, la mieux ensoleillée d'un appartement. Nous passons dans cette chambre plus du tiers de notre vie, et non le tiers le plus désagréable... Efforçons-nous donc, par le moyen d'un air pur, *pabulum vitæ*, de porter à son maximum le taux de notre nutrition et d'exalter ainsi le bon fonctionnement de la vie végétative. Si la coqueluche, l'asthme, le faux-croup, etc., éclatent surtout la nuit, c'est à la faveur de l'acide carbonique répandu, avec les déchets

respiratoires, dans cet «égout aérien» qui constitue la moitié des chambres à coucher modernes! Rappelons-nous, s'écrie le docteur Monin, la formule aussi complète que brève, de l'hygiéniste Londe: « Dans la chambre du sommeil, point de feu, point de lampe point d'animaux, point de fleurs.»

La durée du sommeil de l'adulte doit être de sept à huit heures. Si l'école de Salerne accordait moins (*nulli concedimus octo*), c'est qu'elle autorisait la sieste méridienne, indispensable dans les pays chauds. L'excès de sommeil diminue l'appétit, perd la force musculaire, appelle la graisse dans l'abdomen et l'inertie dans le cerveau: toujours il augmente la mollesse et l'apathie psychomotrice, ralentit la circulation et facilite ainsi les dispositions congestives. Inversement, l'absence du sommeil fatigue le système musculaire, appauvrit le sang et ébranle la santé générale en irritant singulièrement le système nerveux, qui tient (chacun le sait) les rênes de l'organisme animal. Ne renaissions-nous pas, pour ainsi dire, chaque matin, par le fait du délicieux Morphée, charme et baume de l'existence? « Le sommeil humecte, disait le divin vieillard de Cos; la veille dessèche et abrège la vie... »

Pour bien dormir, il importe d'avoir des habitudes régulières: c'est absolument comme pour bien manger. Le nervosisme et la dyspepsie sont les deux grandes causes d'insomnie. Ceux qui digèrent mal feront bien de sortir toujours en promenade (quel que soit le temps) immédiatement avant de se coucher. Ce simple expédient suffit souvent pour animer les fonctions de l'estomac paresseux, et permettre un sommeil profond et réparateur, qui accumule, pour ainsi dire, pendant la nuit les forces curatives de la mauvaise digestion. Quant aux nerveux, ils devront renoncer au thé et au café, éviter les discussions ou la tension cérébrale prolongée; fuir les impressions morales trop vives; faire, enfin, de l'hydrothérapie et un traitement antispasmodique.

Une fois au lit, il faut laisser aller le système musculaire dans le relâchement le plus parfait; bannir tout effort, s'isoler de toute excitation; en un mot, s'abandonner. Les fausses positions, les compressions nerveuses, etc., provoquent des cauchemars, des réveils brusques, avec sensations de chute ou de douleurs. Le *decubitus* sur le flanc droit est le plus naturel; le coucher dorsal irritant la moelle épinière, le coucher ventral gênant la respiration, et le coucher latéral gauche comprimant le cœur et les gros vaisseaux... Pour bien dormir, on a conseillé d'avoir la tête au nord et les pieds au midi; de promener derrière la nuque une serviette mouillée; de se livrer à un battement répété des paupières, etc., etc... Ces moyens sont, en tout cas, inoffensifs. Il n'en est pas de même des narcotiques, souvent nuisibles lorsqu'ils sont administrés hors de propos. Le repos factice et engourdi qu'ils font naître tient davantage, à coup sûr, de la stupeur cérébrale, que du sommeil véritable.

Quant au sommeil physiologique profond et prolongé, il est surtout l'apanage des enfants et le royaume des pauvres d'esprit. Pausanias disait avec raison qu'on ne pouvait sacrifier à la fois à Morphée et aux Muses.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 août 1888

MARSEILLE, yacht à vap. <i>Mireille</i> , fr., c. Gazan, passagers.	
AVENZA, b. <i>Piccola Genny</i> , ital., c. Achille, marbre.	
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume, sable.	
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel, id.	
ID. b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso, id.	
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero, id.	
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr. cap. Balestre, id.	
ID. b. <i>Gumbetta</i> , fr., c. Gardin, id.	
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune, id.	
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion, id.	
ID. b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Davin, sur lest.	

Départs du 13 au 19 août

A LA MER, yacht à vap. <i>Mireille</i> , fr., c. Gazan, passagers.	
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr. c. Jaume, sur lest.	
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel, id.	
ID. b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso, id.	
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero, id.	
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr. c. Balestre, id.	
ID. b. <i>Gumbetta</i> , fr., c. Gardin, id.	
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune, id.	
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion, id.	
ID. b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Davin, id.	

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A REMETTRE
BUREAU DE TABAC
A la Condamine

S'y adresser, rue Grimaldi

A VENDRE
LE 3^e ÉTAGE DE LA MAISON
Sise à Monaco, rue du Milieu, n° 4

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire

BAZAR
MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GENDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BAINS DE MER

CABINES	DE LA	avec
à	RÉSERVE	COSTUME COMPLET
30 cent.	Plage du Canton	50 cent.

RESTAURANT-CAFÉ

Coquillages — Bouillabaisse — Langoustes

En vente à l'Imprimerie du Journal:

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour de bains de mer
individuels et collectifs, valables pendant 33 jours

La Compagnie a demandé à l'administration supérieure l'autorisation de délivrer dans toutes les gares de son réseau, à partir du 15 août jusqu'au 15 septembre et, chaque année, du 1^{er} juin au 15 septembre, des billets d'aller et retour individuels de 1^{re}, 2^e et 3^e classe pour les stations balnéaires suivantes:

Aigues-Mortes, Antibes, Beaulieu, Cannes, Hyères, La Ciotat, Menton, Monte Carlo, Montpellier (Palavas), Nice, Saint-Raphaël, Toulon et Villefranche-sur-Mer.

Prix: Tarif général réduit de 20 à 37 pour cent, selon l'importance du parcours.

Elle a, en même temps, demandé l'autorisation de délivrer pour les mêmes stations balnéaires et pendant les mêmes périodes, des billets d'aller et retour collectifs aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble. Le prix de ces billets s'obtient en ajoutant, au prix de 3 billets d'aller et retour individuels, la moitié du prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de 3, sans toutefois que ce prix puisse descendre au-dessous de 50 pour cent du tarif ordinaire des places, appliqué à l'ensemble des membres de la famille.

Le parcours, aller et retour, devrait être d'au moins 300 kilomètres.

Les enfants de 3 à 7 ans paieraient la moitié du prix payé par les grandes personnes.

La durée de validité (33 jours) des billets individuels ou collectifs pourrait être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix total du billet.

Franchise de bagages: 30 kilos par billet entier, et 20 kilos par billet à demi-place.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares situées sur l'itinéraire. Les demandes de billets devraient être faites 4 jours au moins à l'avance à la gare d'où doit partir le voyageur.

A Paris, les demandes pourraient aussi être adressées aux bureaux succursales: rue Saint-Lazare, 88; rue de Rennes, 45; rue Sainte-Anne, 4; et rue Molière, 7; à l'agence Lubin, boulevard Haussmann, 36; à l'agence Cook et fils, rue Scribe, 9, et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; à l'agence H. Gaze et fils, rue Scribe, 7.

Des prospectus très détaillés sont délivrés gratuitement dans toutes les gares, bureaux de ville et agences de la C^{ie} P.-L.-M.

Avis aux voyageurs se rendant à l'Etranger

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL (partie étrangère) renferme tous les renseignements nécessaires pour les voyages sur le Continent: services des chemins de fer étrangers; trains français desservant les frontières; services franco-internationaux; billets directs; itinéraires tout faits; carte colorisée de l'Europe; guide-sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes; etc., etc. Pour se rendre à l'étranger des divers points de la France, le voyageur n'a pas besoin de recourir au volume contenant les services français.

En vente dans les gares et les librairies, et à la librairie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Prix: 2 francs.

Sommaire du n° 18 (15 août 1888) de la **Maison de Campagne**, journal horticole et agricole illustré (1).

Chronique et nouvelles de la vie rurale: Etat des récoltes; les beurres et margarines d'Italie; le sulfate de cuivre comme agent de fertilisation. — *Horticulture*: variété nouvelle de *myosotis*; *pelargonium zonale*; forçage des *chrysanthèmes* — *Arboriculture fruitière*: de la nécessité de la taille des arbres. — *Culture potagère*: le *scolyme* d'Espagne. — *Galerie de la maison de campagne*: le *pelargonium zonale* hybride. — *La basse-cour*: l'hygiène des animaux de basse-cour. — *Apiculture*: fragments du journal d'un apiculteur. — *Oiseaux à acclimater*: derniers arrivages au Jardin d'acclimatation. — *Economie domestique*: encore le rouget du porc. — *Hygiène rurale*: le catarrhe auriculaire des chiens. — *Histoire naturelle*: le merle noir (*turdus merula*). — *Variétés et nouvelles*: les vignes en Espagne; le *phylloxera* en Suisse; la distillation des fruits; l'ouverture de la chasse.

(1) 56, quai des Orfèvres, Paris.

Abonnement: un an, 16 fr.; étranger, 18 francs.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n° 37:

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette héraldique*, par M. le comte R. della Rocca. — *Poèmes en prose (Dans le Blanc)*, par Georges de Pereybrune, dessin de H...y. — *A travers notre armée*, dessins de Marius Roy, H. Detaillé, P. Grollerou, Beaumetz et A. Dumaresq. — *Une étude de pose (Monologue)*, par M. Cassan. — *Une souris*, par Raphaële. — *La leçon de peinture*, dessin original de Metzmaicher. — *Fuyez! on vous suivra*, par P. de Cantelaus. — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessin de G. de Billy. — *Chronique du sport*, par Maubourguet. — *Chronique financière*, par Bonconseil.